



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

Est par les présentes donné par le soussigné, en conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le **rôle d'évaluation foncière triennal** tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Charlevoix-Est est maintenant déposé et servira à **l'imposition 2023, 2024 et 2025.**

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau municipal de Saint-Aimé-des-Lacs, situé au 119, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs ; aux heures habituelles d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section 1 du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée **avant le 1<sup>er</sup> mai suivant** l'entrée en vigueur du rôle, au bureau de la MRC de Charlevoix-Est, 172 boulevard Notre-Dame à Clermont au moyen de la formule prescrite à cet effet, et, à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

**DONNÉ** à Saint-Aimé-des-Lacs

Ce 3<sup>e</sup> jour de novembre deux mille vingt deux

---

Lise Lapointe,  
Greffière-trésorière



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé portant sur le dépôt d'évaluation foncière triennal 2023, 2024 et 2025, en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, sur le site internet de la Municipalité entre 9 h 00 et 20 h 00 de l'après-midi, le 3 novembre 2022.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Aimé-des-Lacs, ce 3<sup>e</sup> jour de novembre 2022.

Lise Lapointe  
Greffière-trésorier